



A l'attention des élèves de cinquième année

Statuts étudiant et apprenti - Cours externe (International, UPJV, UTC, Echange FGL...)

Chers ESCOMiennes et ESCOMiens,

Vous allez effectuer votre dernière année dans une autre école, parfois loin de l'ESCOM. Ce sera une expérience certainement très enrichissante.

Néanmoins, comme vous gardez le statut d'étudiant ESCOM, vous devez accomplir un certain nombre de démarches administratives. Durant votre scolarité, selon votre statut, vous êtes tenus à vous acquitter de la CVEC et des frais de scolarité.

Vous recevrez, fin septembre 2024, par la poste, à l'adresse de correspondance inscrite à nos fichiers, une **vignette de mise à jour** de votre carte d'étudiant, qui vous permettra de bénéficier des différentes offres reliées à un statut étudiant ainsi que votre **certificat de scolarité**.

Nous aurons également à communiquer ensemble au cours de l'année 2024-2025, notamment sur votre parcours externe. A cet égard, nous désirons vous informer que **seule votre adresse mail ESCOM** sera utilisée à cet effet. Nous vous invitons donc à vous assurer que celle-ci demeure active et en bon état de fonctionnement et ce, pendant toute la prochaine année scolaire.

Concernant votre rentrée, il vous appartient de vous rapprocher de votre école d'accueil afin de connaître les modalités de celle-ci.

Nous vous souhaitons de passer un très bon été.

Nathalie AMARAL
Responsable Stages et Apprentissage

ESCOM,
1, Allée du Réseau
Jean-Varey Buchmester
60200 COMPIÈGNE - FRANCE
Tel. : + 33 (0)3 44 23 08 00
SIRET 784 280 790 00028 Code NAF 8542 Z

Pierre Yves TIGREAT
Directeur des Enseignements
Et des Pédagogies